

Le jambon du ministre

Autor(en): **Francoeur**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **41 (1903)**

Heft 11

PDF erstellt am: **20.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-199987>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER
Grand-Chêne, 11, Lausanne.

Montreux, Genève, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,
St-Imier, Delémont, Bière, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall,
Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements.

BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE

SUISSE: Un an, fr. 4,50; six mois, fr. 2,50.

ÉTRANGER: Un an, fr. 7,20.

Les abonnements datent des 1^{er} janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre.
S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES

Canton: 15 cent. — Suisse: 20 cent.
Étranger: 25 cent. — Réclames: 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Les personnes qui prendront un nouvel abonnement dès le 1^{er} avril prochain, recevront gratuitement la collection des numéros du CONTEUR parus depuis le 1^{er} janvier.

BUREAU DU CONTEUR VAUDOIS

Ruelle Saint-François (maison de l'imprimerie Vincent).

La réclame au XVIII^{me} siècle.

L'exposition des tableaux-réclame de la maison Nestlé, qui a fait courir tout Lausanne à la Grenette, aura montré à ceux qui l'ignoraient encore que de très grands artistes ne dédaignent pas de prêter à l'industrie le concours de leur talent. C'est ainsi qu'on a pu voir des affiches célébrant les vertus de la farine bien connue, signées des noms de Steinlen, de Mucha et d'autres dessinateurs en vogue.

Il n'y a là, au reste, rien de bien nouveau. Au XVIII^{me} siècle, nombre de boutiques et de cabarets, à Paris notamment, possédaient déjà des enseignes dues au pinceau de quelque peintre de renom. Ces tableautins parlaient aux yeux du public peu lettré un langage bien autrement intelligible que les pancartes ou que les avis des gazettes.

Cependant, l'instruction s'étant répandue de plus en plus, les commerçants et les industriels se mirent à utiliser les journaux et les almanachs pour faire connaître leurs produits ou leurs inventions. On sait de quelle ingéniosité certaines maisons font preuve aujourd'hui pour forcer l'attention des lecteurs. Tantôt, ce sont des quatrains ou des sonnets fort bien troussés et dont le dernier vers proclame les mérites de quelque savon ou de quelque chocolat; tantôt, c'est un fait-divers, une actualité piquante où se mêle d'une façon imprévue le récit d'une guérison miraculeuse obtenue par l'emploi de pilules stomachiques ou pectorales.

Il y aurait à ce sujet de bien curieux rapprochements à faire avec les procédés de réclame dont on usait jadis.

Voici, par exemple, un avis que nous trouvons dans l'*Almanach de Lausanne pour l'année 1791*, publié par Louis Agroz, astrologue, et imprimé par Henri-Em. Vincent, l'aïeul de M. Lucien Vincent, imprimeur à Lausanne.

Nous copions textuellement.

* * *

Avis.

Les Develey, père et fils, mécaniciens, machinistes, établis à Lausanne, depuis quelques années, ont remarqués qu'il y avait beaucoup de personnes des deux sexes petits et grands, atteints de descentes (hernies), qui se négligeaient à cet égard, et même des pères et mères négligeaient leurs enfants, faute de porter remède à cette maladie; et restaient ainsi estropiés toute leur vie, incapables par là même de travailler; les uns par négligence, d'autres crainte des frais, d'autres employant de mauvais moyens pour chercher à se guérir, soit en se servant de mauvais bandages de toile, ou de fer, faits par des maréchaux et serruriers,

sans avoir la forme du corps, et sans être trempé; plus propres à extropier, qu'à apporter la moindre guérison; d'autres s'en procurant chez quelques marchands qui en vendent qui étant souvent mal fabriqués, n'ont aucune propriété, quoiqu'ils se vendent fort cher; et par là même le commun peuple ne peut s'en procurer; et ceux qui en ont la faculté s'en servent sans succès.

Comme il y a longtemps que les dits Develey travaillent et débitent des bandages élastiques avec succès, et même en fournissent à plusieurs chirurgiens, et à beaucoup de personnes dont plusieurs ont été parfaitement guéries, et d'autres beaucoup soulagées; ils donnent avec les bandages un onguent très propre à resserrer l'ouverture des descentes et à apporter une prompte guérison. A l'égard de ceux qui ont des descentes formidables, que les bandages élastiques ne peuvent contenir le désir de soulager toutes les personnes atteintes de ces maladies, et après beaucoup de recherches, ils sont parvenus à faire des bandages ou suspensoirs par le moyen desquels on retient les descentes même les plus volumineuses. Plusieurs personnes en font usage et s'en trouvent très bien, et en état de vaquer à toutes sortes d'ouvrages.

Les dits Develey s'étant perfectionnés à faire et à appliquer ces sortes de bandages en voyageant de leur profession, en fait d'outils de mathématique, physique, astronomie et artillerie; en outre, ayant reçu des instructions de l'un des plus habiles chirurgien-herniaire de Paris, tant pour la construction que pour la manière d'appliquer les dits bandages, ensuite que ceux qui voudront s'en pourvoir chez eux, tant chirurgien qu'autres personnes, auront lieu d'être contents, du moins en suivant leur ordonnance. Quant au prix ils les donneront à très bon compte, surtout à ceux qui n'ont pas beaucoup de faculté. A l'égard des pauvres qui auront une recommandation de leur pasteur, comme assisté du bien des pauvres, on se contentera du prix que les fournitures des dits bandages auront coûté; ensuite que chacun, de quel rang que ce soit, pourra s'en procurer: ils ne cherchent pas à gagner, mais plutôt à soulager et à guérir. Leur but est d'être utiles à la société. On en trouvera toujours des faits chez eux. On peut aussi leur écrire franco, en envoyant la mesure du corps, le côté attaqué de la maladie; si les descentes sont fortes ou faibles, le mieux serait de les venir consulter chez eux.

Dans son genre, cet avis philanthropico-commercial, des braves frères Develey, n'est-il pas délicieux? V. F.

Les hivers sont si longs!...

Il ne faut donc pas s'étonner que les hommes grands soient si rares. Car, si nous en croyons une publication très sérieuse, des statistiques récentes prouveraient d'une façon irréfutable l'influence de la saison et même du

mois de la naissance sur la taille future des individus.

Ainsi, les garçons qui voient le jour en novembre sont généralement les plus petits; au contraire, ceux qui sont nés au mois de juillet deviennent grands pour la plupart. On a constaté qu'en moyenne les enfants venus au monde durant l'automne et l'hiver n'atteignent pas la taille de ceux qui sont nés pendant les deux autres saisons.

Il n'en va pas tout à fait de même pour le sexe faible. Les plus grandes femmes naissent généralement au mois d'août, les plus petites au mois de janvier. Le printemps et l'hiver paraissent être, pour les filles d'Eve, les saisons des petites tailles. Celles qui voient le jour en automne, par contre, semblent destinées à devenir d'assez grandes personnes.

Le jambon du ministre.

La Pernette avait bon cœur, mais elle était d'une timidité qui lui avait joué déjà plus d'un vilain tour. Dès qu'elle éprouvait la moindre gêne, ses idées se brouillaient si bien, qu'elle ne savait plus ce qu'elle disait.

Un jour, elle eut la pensée de faire un présent au pasteur.

Son mari ne fut pas tout de suite d'accord.

— Ah bah! dit-il, le ministre gagne assez; il n'y a pas besoin de lui faire un cadeau. Vous êtes toutes les mêmes, vous autres femmes, vous ne pensez qu'à donner.

— Ecoute, Marc, c'est un si brave homme, qui se donne bien de la peine avec notre Louise. D'ailleurs, on n'y veut rien perdre, puisqu'elle sera reçue à Pâques.

— Eh bien, c'est bon, fais comme tu voudras. Alors, qu'est-ce que tu veux lui porter au ministre?

— J'avais pensé qu'on pourrait peut-être lui offrir un jambon du dernier qu'on a tué; qu'en dis-tu?

— Diable, comme tu y vas! passe encore pour un saucisson, mais un jambon!!!

— On n'ose pas faire moins; autrement les gens se moqueraient de nous. Voyons, Marc, fais pas tant de façons; prends le panier avec toi, ce soir, quand tu iras à la laiterie.

— Pour ça, non! Le ministre ne m'aime déjà pas tant; tu sais assez que je ne suis pas un homme d'église; si tu veux donner quelque chose à la cure, vas-y toi-même.

— Oui, mais je ne saurais pas que dire, j'ai peur de me tromper.

— Acque; c'est bien facile; il n'y a qu'à sonner et quand tu verras le ministre, tu lui diras sans tant de manières: « Bonjour, monsieur le ministre, je vous apporte un jambon de notre cochon »; voilà tout.

Avec un soupir de crainte, la Pernette se mit en route, sitôt après son relavage.

Arrivée à la cure, elle tressaillit à son coup de sonnette. Elle eût voulu retourner sur ses pas, mais, au même moment, la porte s'ouvrit et une jeune servante parut.

— Bonjour, mademoiselle; est-ce qu'il est là, monsieur le ministre?

— Oui, y dine. Qu'est-ce que vous y voulez ?
— J'aimerais lui parler.

La bonne, tout fraîchement débarquée de chez elle, se rendit sans façon à la chambre à manger et, ayant ouvert la porte :

— Mossieu, fit-elle, sortez-voï un moment, il y a là quierqu'un qui vous demande.

Le ministre, apercevant la visiteuse :

— Hé! c'est vous, madame Pernette, que dites-vous de bon ?

La phrase que la Pernette avait péniblement élaborée dans sa tête, en venant, s'écroula.

— Bonjour, monsieur le cochon, dit-elle dans son trouble, je vous apporte un jambon de notre ministre!

Le pasteur était un homme d'esprit. Il se mit à rire et, prenant le jambon :

— Tiens, je ne pensais pas en avoir d'aussi beaux!

La Pernette aurait voulu être cent pieds sous terre.

FRANÇOIS.

Encore une.

Encore une histoire de pasteur. Mais, qu'on ne nous en veuille pas, c'est d'un pasteur même que nous la tenons.

« Un de mes vieux collègues, nous conta-t-il — il est mort maintenant — avait composé sur ce texte : « Et Satan descendit du ciel comme un éclair » un sermon qui lui plaisait tout particulièrement et dont il faisait son morceau de résistance dans les grandes occasions.

» Ses paroissiens le connaissaient bien, ce chef-d'œuvre oratoire.

» Un dimanche d'été, plusieurs citadins, en villégiature dans le village, étaient venus assister à l'office.

» A son entrée, le pasteur, voyant cet auditoire nombreux et choisi, eut un sourire de satisfaction et d'orgueil, bien naturel.

» Un de ses vieux paroissiens avait remarqué la souris du pasteur. Alors, se penchant à l'oreille de son voisin :

— Dis-voï, Abram, craidé bin qu'ora, lo ministre va déguelhi lo diablo!

La montagnarde qui a bon bec.

Une jeune montagnarde courait après sa chèvre. Vint à passer un citadin qui, la trouvant jolie, lui dit :

— D'où êtes-vous, mon amie ?

— De Plambuit, monsieur.

— De Plambuit ? ne connaissez-vous pas la fille de Charles-Abram ?

— Si fait, monsieur.

— Faites-moi le plaisir de l'embrasser de ma part.

Et en même temps il voulut lui donner un baiser. Mais la jeune fille, lui échappant, lui dit :

— Monsieur, si vous êtes pressé, donnez-le à ma chèvre; elle y sera plus tôt que moi.

Une grande fosse.

Le fermier Tasson, voyant dans un coin de sa cour un grand tas d'ordures, se fâcha contre son domestique, qui ne les était pas. Celui-ci dit pour excuse qu'il n'avait pas toujours une brouette sous la main.

— Eh! dit Tasson, que ne creuses-tu une fosse où l'on enterrerait tout ça ?

— Mais où mettra-t-on la terre qu'on tirera de cette fosse ?

— Parbleu, répliqua Tasson en colère, te voilà bien embarrassé; sais-tu pas creuser la fosse si profonde que tout y puisse entrer.

Coumeint quiet rein ne gravé ai fennès de taboussi.

Du tot teimps, lè fennès ont étâ dâi totès fortès po la tapetta : que sai ào for, vai lo borné, pè lè tserrairès, porvu que séyant fenamente duès, vouaiquie la barjaqua ein route : farâi bin 'na carra dè petits tsats, àobin plliovetrâi dâi mâ dè relodzo que rein ne lè gravé : restont quie dévant et la tapetta va adè.

Y'a cauquies dzo, duès fennès s'étiot rein-contraiès drai dévant lo bureau d'on notéro, que sè trovavè ào pllian-pi, et dè bio savai sè sont boutaiès à coterdzi on bocon :

— Te ne sas pas, desâi l'ena, la Luise ào martsau va mè ein ravai ion!

— Et-te possibillio! fâ l'autro, dâi dzeins qu'ont prâo à fère, sein comptâ que la Luise passé po n'orgolliâs et 'na tserropa!

— Et avoué cein que l'ein ont dza houit, et que sont papi élevâ!

— Et que lo martsau fâ prâo soveint lo bon delon, cein que fâ que ne dussont pas avâi tot, à remoillemor pè l'hotô!

Y'avâi dza 'na pucheinta vouarba que niafâvant dinse su cliâ pourra Luise qu'à la fin cein a fottu ein radze lo notéro, qu'êtâi justameint à tchiffâ oquie et que ne poavè pas arrevâ justo, tant cliâo tapettès lo gravâvant; l'arâi vulliu poi l'ao derè dè dècampâ ào pe vito; mâ coumeint cliâo fennès étiont, l'ena, cliâ ào syndico, l'autro, cliâ à l'assesseu, n'ouzavè pas.

Adon, lài vint on idée: « Féli! que dese à son comis, va-t-ein vai portâ duès chaulès à cliâo duès barjaquès que sont quie dévant, dussont être mafites du lo teimps que lài sont plliantaiès! »

Lo comis lài va; mâ craidès-vo que l'ausant dècampâ? Ma fai na! Sè sont tot bounameint chêtaiès et l'ont reinmourdri lo cotterd, onco pi què dévant su lo compto dâo martsau.

— L'a on moué dè dévallets! desâi la syndico.

— Lo protieureu lài est ti lè dzo! fasâi l'autro.

— Vont pas manquâ dè fère lo botetiù, avoué on train dinse!

Et patati et patata! Ma fai, ào bet de 'na vouarba, l'a coumeinci à plliovagni et lo notéro s'est peinsâ : « Tant mi! vouaiquie oquie que va lè fère felâ! » Ma fai na! kâ ne botsiront pas po tot cein.

A la fin dâi fin, lo couriâo, einradzi, dese à son comis :

— Po lào fère vergogne, va-t-ein lào portâ dou parapliodze!

Dinse de, dinse fe! Mâ vo craidès petétré que l'ont bin remachâ et que l'ont fottu lo camp?

Lo grand diabillio! L'ont tot bounameint àovrâi lo parapliodze et l'ont continuâ à tapettâ, coumeint se dè rein n'êtâi!

Bon à imiter.

Puisque c'est chez nous industrie nationale que « l'industrie des étrangers » — une bien vilaine expression, soit dit en passant — voici, nous semble-t-il, un moyen de réclamer très heureux que nous signalons à l'attention de nos compagnies de transport :

La Compagnie d'Orléans a organisé, dans le grand hall de la gare de Paris-quai d'Orsay, une exposition permanente d'environ 1,600 vues artistiques (peintures, eaux-fortes, lithographies, photographies), représentant les sites, monuments et villes des régions desservies par son réseau.

Heureux coquins!

« Ah! qu'il fait bon être filou! » pourrait-on s'écrier maintenant.

On parle de plus en plus des prisons et des prisonniers. Ce sujet sollicite aujourd'hui toutes les curiosités et force toutes les sympathies : affaire de mode, dit un chroniqueur du *Petit Parisien*.

Nous ne regrettons certes pas, dans un esprit de férocité, les mœurs d'autrefois, l'excès de rigueur des cachots, avec leur « paille humide », et des oubliettes, avec leurs « ténèbres éternelles ». Mais, d'un excès à l'autre, il y a un milieu; et c'est ce juste milieu que peut-être nous avons dépassé.

A force de protester contre les erreurs des systèmes pénitentiaires en usage, nos criminalistes nous ont fait passer de l'autre côté de la selle.

Poussés par eux, nous avons réalisé dans ce domaine des progrès réels et qui étaient désirables. Il ne faudrait pas cependant pousser le souci du confort pénitentiaire jusqu'à rendre la prison désirable.

Il y a quelques semaines, de majestueuses affiches blanches apparurent un matin sur les murs de Paris, annonçant l'adjudication des fournitures pour la prison « modern style » de Fresne-les-Rungis. On y lisait la liste des provisions demandées à l'usage des prisonniers. Il y avait là des kilos de jambon, de saucisson, de sucre, de café, de confiture, de raisiné. Il y avait du fromage blanc et du fromage de Hollande. Il y avait de quoi faire frémir d'envie les malheureux sans travail, qui lisaient ces annonces et qui se disaient sans doute qu'en volant un pain ou en cassant une vitre, ils s'assureraient plus sûrement le bien-être entrevu dans leurs rêves qu'en allant demander de l'ouvrage sur les chantiers.

Songez d'ailleurs que, pour peu qu'ils eussent lu des journaux, ils avaient dû garder une impression éblouissante de cette terre promise de la détention, — avec électricité, eau chaude et froide à volonté, carrelage antiseptique, etc., etc. — et demandez-vous si ces cachots de luxe ne risquent pas d'apparaître aux moins sages ou aux plus malheureux comme le meilleur abri contre les rudesses de la vie.

Voilà pour le côté matériel. Mais il faut considérer aussi le côté moral. Car celui-ci, peut-être, est plus caractéristique.

On a joué, il y a quelques années, une pièce d'Alfred Capus, qui mettait en scène une de ces prisons, prison de première classe, comme il y en a en Espagne, où le préfet de police offre le bras aux prisonnières, ainsi qu'il arriva pour Mme Humbert. Le directeur de cette confortable maison était un ancien sportsman « déçavé ». Ses prisonniers étaient... la même chose que lui : si bien qu'une facile intimité s'était établie entre ceux-ci et celui-là, et que, le soir, une manille familiale les réunissait autour de la même table.

La comédie, comme de juste, forçait la note. Mais de récents incidents prouvent qu'entre la fiction et la vie, la distance est médiocre. Entre l'inculpé qui soupe avec ses deux agents et le détenu qui fait la partie de ses gardiens, il n'y a qu'une nuance.

S'il fallait d'ailleurs une preuve que la prison est de nos jours assez bien portée, on la trouverait dans une publication récente, parue sur le territoire de la grave Angleterre : les mémoires d'un jeune lord, interné pour une durée de cinq ans, dans l'un de ces établissements, où paraît s'être réfugié le confort moderne.

Ce noble détenu ne semble pas avoir gardé de son séjour un mauvais souvenir. Il trouva dans sa prison des personnes du meilleur monde. Il lui arriva même de rencontrer, au cours de cette villégiature forcée, des personnages pour qui il conçut une réelle sympathie et qu'il eût regretté de n'avoir point connus.